

4.4 Formes d'emploi et durée du travail

Le monde du travail s'est beaucoup transformé en 50 ans. De nouvelles modalités du travail indépendant ou d'exercice de la sous-traitance se sont développées. Des formes d'emploi salarié moins stables et moins pérennes ont émergé. La multiplication des statuts, le développement de la précarité et du chômage tendent à fragiliser une partie des salariés. Aussi bien en France que dans le reste de l'Europe, les emplois temporaires sont aujourd'hui couramment utilisés par les entreprises pour ajuster leur volume d'emplois aux variations de l'activité et constituent un mode de recrutement de plus en plus fréquent dans les entreprises, même pour les postes qualifiés. Les **emplois à durée limitée** (contrats à durée déterminée, **intérim**, apprentissage) regroupent 12,6 % de la **population active occupée au sens du BIT**.

En progression depuis plusieurs années, le volume de travail temporaire enregistre un repli sans précédent. Avec la suppression d'environ un poste intérimaire sur quatre en un an, il retrouve son niveau de 1998. La baisse de l'intérim est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (- 36 %). Le repli s'est également accentué dans la construction (- 17,5 %) tout comme dans le secteur tertiaire (- 18,1 %). Les ouvriers et les plus jeunes sont les plus affectés par cette baisse.

Autre évolution importante, le travail à **temps partiel** est une forme d'emploi qui s'est développée plus tardivement en France que dans beaucoup d'autres pays. Presque inexis-

tant dans les années 1960, jusqu'au début des années quatre-vingt, le temps partiel prenait alors le plus souvent des formes traditionnelles comme aides familiales dans l'agriculture, dans l'artisanat, le commerce ou les services domestiques... Depuis, la croissance de ce type d'emploi est nette, même si la proportion d'actifs occupés à temps partiel semble plafonner après le passage aux 35 heures (17,3 % en 2009). Le travail à temps partiel est majoritairement féminin et est surtout présent dans le secteur tertiaire. Il concerne surtout des personnes peu qualifiées, plus souvent embauchées en CDD.

Parmi les salariés à temps complet en 2009, 5,5 % d'entre eux se déclarent en situation de **sous-emploi** (4,8 % en 2008). Cela représente plus de 1,4 million de personnes ayant un emploi. Cette hausse s'explique en partie par celle du **chômage partiel** qui a permis, face à la récession économique, de maintenir l'emploi au prix d'une perte de revenu pour le salarié.

En 2009, la **durée du travail** des salariés à temps complet est en moyenne de 39 h 20 par semaine habituelle de travail. Un cadre travaille environ six heures de plus par semaine qu'un ouvrier. La durée du travail est aussi d'autant plus élevée que l'entreprise est petite et celle des salariés nouvellement embauchés en CDI est plus élevée que celle de leurs collègues plus anciens dans l'entreprise. ■

Définitions

Sous-emploi : le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : soit elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage pendant la période de référence utilisée pour définir l'emploi, et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ; soit elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps. Le sous-emploi se mesure à l'aide de l'enquête Emploi.

Chômage partiel, durée du travail, emploi à durée limitée, intérim, population active occupée au sens du BIT, temps partiel : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les trajectoires professionnelles en début de vie active : quel impact des contrats temporaires ? », *Économie et Statistique* n° 431-432, Insee, octobre 2010.
- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2010.
- « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee Première* n° 1312, septembre 2010.
- « L'intérim en 2009 : repli sans précédent du travail temporaire », *Dares Analyses* n° 034, juin 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Sous-emploi et temps partiel selon le sexe en 2009

en %

	Hommes	Femmes	Ensemble
Actifs occupés (en milliers)	13 488	12 203	25 691
Actifs en sous-emploi	3,0	8,3	5,5
dont : employés	4,3	11,8	10,0
ouvriers	4,1	12,3	5,6
Actifs à temps complet	94,0	70,1	82,7
Actifs à temps partiel ¹	6,0	29,9	17,3
dont : moins de 15 heures	1,1	4,8	2,8
de 15 à 29 heures	3,2	16,2	9,4
30 heures ou plus	1,5	8,7	4,9

1. Y compris les personnes n'ayant pas déclaré d'horaires habituels.

Note : taux calculés par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

Lecture : en moyenne en 2009, 5,6 % des ouvriers sont en situation de sous-emploi et 16,2 % des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel entre 15 et 29 heures par semaine.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Volume et taux de recours au travail intérimaire

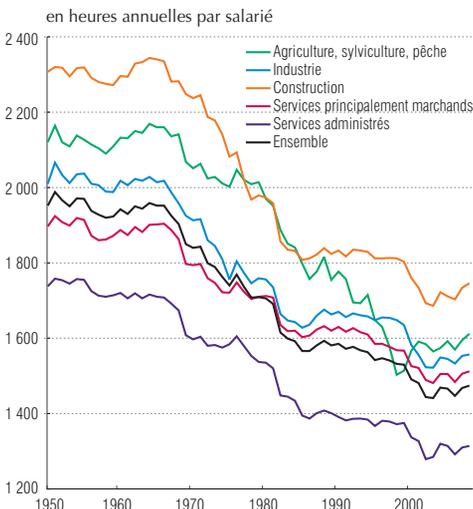
	2008	2009
Agriculture	2,7	2,5
Industrie	272,2	174,3
Construction	126,4	104,3
Tertiaire	203,0	166,3
Volume total de travail (en milliers)¹	604,3	447,3
Nombre de contrats conclus (en millions)	16,2	13,5
Taux de recours annuel moyen (en %) ²	3,2	2,5
Durée moyenne des missions (en semaines)	1,9	1,7

1. Moyenne de l'année en équivalents-emplois à temps plein.

2. Poids des intérimaires dans l'ensemble des salariés ; hors Dom.

Source : Dares.

Durée annuelle du travail des salariés par branche



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Durée hebdomadaire moyenne de travail selon la profession

	2005	2008 (r)	2009
Cadres et prof. intellect. sup.	43 h 07	43 h 38	43 h 54
Professions intermédiaires	38 h 32	38 h 45	38 h 38
Employés	38 h 16	38 h 23	38 h 17
Ouvriers	37 h 46	37 h 56	37 h 56
Ensemble	39 h 02	39 h 17	39 h 20

Champ : salariés à temps complet en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Emplois à durée limitée

en %

	2006 (r)	2007 (r)	2008 (r)	2009
Intérimaires	2,4	2,4	2,4	1,8
Apprentis	1,5	1,6	1,5	1,5
Contrats à durée déterminée (y c. stagiaires non fonctionnaires et contrats aidés)	9,3	9,5	9,2	9,2
Part dans l'ensemble des salariés	13,2	13,4	13,1	12,6

Champ : salariés vivant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Durée du travail hebdomadaire et temps partiel dans l'Union européenne en 2009

	Durée hebdomadaire en heures ¹		Travailleurs à temps partiel en % de l'emploi total		
	Non salariés	Salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
Allemagne	51,0	40,6	9,7	45,3	26,1
Autriche	54,6	42,1	8,7	42,9	24,6
Belgique	55,4	39,1	8,6	41,5	23,4
Bulgarie	45,5	41,3	2,0	2,7	2,3
Chypre	48,8	40,8	5,2	12,5	8,4
Danemark	47,9	37,7	15,3	37,9	26,0
Espagne	48,3	40,5	4,9	23,0	12,8
Estonie	43,5	40,6	7,0	13,8	10,5
Finlande	47,8	39,0	9,2	19,0	14,0
France	53,5	39,4	6,0	29,8	17,3
Grèce	49,8	40,7	3,2	10,4	6,0
Hongrie	43,0	40,5	3,9	7,5	5,6
Irlande	48,0	38,3	10,5	33,8	21,2
Italie	45,9	39,0	5,1	27,9	14,3
Lettonie	42,9	40,8	7,5	10,2	8,9
Lituanie	41,5	39,7	7,0	9,5	8,3
Luxembourg	51,5	40,1	5,6	35,1	18,2
Malte	46,5	40,4	5,1	23,6	11,3
Pays-Bas	51,0	38,9	24,9	75,8	48,3
Pologne	47,9	41,0	5,8	11,6	8,4
Portugal	46,9	40,2	7,5	16,4	11,6
Rép. tchèque	49,2	41,3	2,8	9,2	5,5
Roumanie	40,0	41,2	9,1	10,6	9,8
Royaume-Uni	46,4	42,2	11,8	42,5	26,1
Slovaquie	45,6	40,6	2,7	4,7	3,6
Slovénie	48,2	41,1	8,4	13,2	10,6
Suède	48,9	39,9	14,2	41,2	27,0
UE à 27	48,2	40,4	8,3	31,5	18,8

1. Personnes travaillant à temps complet.

Source : Eurostat.